

« Traitement et Contrôle des Eaux de Piscine – 12h »

Objectifs pédagogiques :

Acquérir les connaissances pour le traitement et le contrôle des eaux de piscine (réglementation en cours d'application, risques liés à l'exploitation d'une piscine à usage collectif, le suivi journalier d'exploitation) et obtenir **l'attestation de fin de formation.**

Compétences visées :

Gestion d'une piscine à usage collectif conformes aux attendus de la réglementation et permettant de garantir la sécurité sanitaire des usagers : connaître la réglementation en matière d'eau de piscine, assurer le suivi journalier d'exploitation, gérer les dysfonctionnements et optimiser les traitements, connaître les principaux risques liés à l'exploitation d'une piscine.

Public visé

Exploitant de piscine
Technicien pisciniste
Employé entretien

Prérequis

Savoir lire, écrire et parler le français mais le formateur s'adapte à la langue créole.
Une base en mathématiques est également nécessaire.

Effectif

De 5 participants minimum à 10 participants maximum en présentiel en intra-entreprises.

Date & lieu de formation

A définir avec le client

Coût de la prestation

Le tarif est de 460,83€ H.T. soit **500 € T.T.C** (T.V.A à 8.5%) / stagiaire.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Merci de contacter Mme Sandrine MONTRESOR (smontresor@pasteur-guadeloupe.fr et/ou 0690 92 82 23) afin de vous assurer de l'accessibilité pour un participant en situation d'handicap.

Modalités d'évaluation, d'atteinte des objectifs de la formation et Délai d'accès

Feuilles de présence.

Questions orales ou écrites (QCM).

Mises en situation.

Formulaires d'évaluation de la formation.

Travaux pratiques

Modalités d'accès selon pré requis

Délai d'accès entre 15 jours et 4 semaines après signature de la convention et du règlement intérieur.

Méthodes et outils pédagogiques

Les moyens pédagogiques sont adaptés à chaque formation et aux besoins des clients. La formation est co-construite avec le client, sur la base du programme de formation initial. Cette démarche de co-construction se fait au travers d'un entretien de cadrage au cours d'une rencontre ou par téléphone. L'entretien de cadrage donne lieu à un enregistrement utilisé pour vérifier l'adaptation des moyens pédagogiques à la formation et aux besoins du client.

Les moyens pédagogiques utilisés pour adapter les formations sont :

- Exposé théorique: 70%
- Etudes de cas : 10%
- Travaux pratiques : 5%
- Visites/Démonstrations : 15%

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation comme référent pédagogique et référent handicap.

Formalisation à l'issue de la formation

Une attestation de formation sera transmise.

Un support de cours version papier sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Les stagiaires sont sollicités en fin de formation afin d'évaluer la qualité de celle-ci et du formateur.

Formateur :

La formation est dispensée par Mme Sandrine MONTRESOR, Ingénieur Technico-commerciale, Préleveur- Hygiéniste Eaux et Aliments, Formatrice à l'Institut Pasteur avec plus de 10 ans d'expériences et titulaire d'une Licence Professionnelle en Management de la Qualité, Sécurité et Environnement en Industrie Agro-alimentaire.